

CATÉGORIES ET ANNÉES DE NAISSANCE

Catégories H&F	Année de naissance	Code
Baby Athlé	2014 et après	Bb
Ecole d'athlétisme	2012 à 2013	EA
Poussin	2010 et 2011	PO
Benjamin	2008 et 2009	BE
Minime	2006 et 2007	MI
Cadet	2004 et 2005	CA
Junior	2002 et 2003	JU
Espoir	2000 à 2002	ES
Senior	1988 à 1999	SE
Master 0	1983 à 1987	M0
Master 1	1978 à 1987	M1
Master 2	1973 à 1977	M2
Master 3	1968 à 1972	M3
Master 4	1963 à 1967	M4
Master 5	1958 à 1962	M5
Master 6	1953 à 1957	M6
Master 7	1948 à 1952	M7
Master 8	1943 à 1947	M8
Master 9	1938 à 1946	M9
Master 10	Avant à 1937	M10

(du 1er Novembre 2021 au 31 octobre 2022)

	Association de Course à pied et des sports Athlétiques du Beauvaisis Code Club : 060030	Saison 2021-2022
	A.C.A.Beauvais Stade Jules Ladoumègue 24 rue du Tillé 60000 Beauvais	

Mail : acabeauvais@gmail.com Site Web : acabeauvais.fr

COTISATION ANNUELLE

➤ *Licence FFA*

	<i>1^{ère} année</i>	<i>Renouveau</i>
<i>ATHLE Compétition</i>	130 €	110 €
<i>ATHLE Running</i>	80 €	65 €
<i>ATHLE Santé</i>	65 €	50 €

Catégories : de Cadets à Masters

Le tarif de la 1^{ère} année inclus le maillot

➤ *Equipement*

Tarif maillot supplémentaire 30 € (maillot officiel) **ou 5 €**
(maillot simple, entraînement)
Tarif veste coupe-vent 39

ASSURANCE

Tous les adhérents du club sont couverts par la licence FFA.

ENTRAÎNEMENTS

- **Mardi** à 18 h 30, stade Léopold Louchard rue de Paris, quartier Voisinlieu d'octobre à avril.
au stade Barbier route de Savignies en mai, juin et septembre.
- **Jeudi** à 18 h 30, stade Jules Ladoumègue rue de Tillé, face au C.E.S. George Sand ou au stade Barbier route de Savignies en mai, juin et septembre.
- **Dimanche** à 9 h 30 avec le groupe Respirons ensemble au plan d'eau du Canada ou ailleurs si information par mail.

Les stades sont fermés pendant les vacances scolaires

COMPÉTITIONS

➤ **Frais d'engagement**

Sauf cas exceptionnels, le club prend en charge à hauteur de 12€ les frais d'engagement pour tous ceux qui portent les couleurs du club aux épreuves figurant au calendrier A.C.A.Beauvais

L'équipement aux couleurs du club est obligatoire lors des compétitions

La participation à l'organisation des courses ACAB est un devoir pour tous les membres du club. Il serait illogique que le club finance les inscriptions aux courses toute l'année à des coureurs qui ne participeraient pas ces organisations.

➤ **modalités d'engagements**

Si vous désirez participer à une compétition vous devez faire l'engagement vous-même sauf cas exceptionnel (sortie annuel)

Le club rembourse les engagements des courses figurant sur le calendrier à hauteur de 12 € par course, pour cela vous devez remplir le document de remboursement prévu à cet effet 2 fois par an (en décembre et en juin) et le transmettre au trésorier ou à un autre membre du bureau.

Pour vous vous engager à une compétition, il est IMPERATIF de fournir :

- Une copie de votre licence soit athlé compétition soit athlé running à l'organisateur de la course

➤ **Pour les licenciés athlé Compétition uniquement**

Si vous êtes qualifié pour un championnat de France vous devez prévenir le bureau au moins 1 mois avant la date de la compétition (uniquement si vous êtes sûr d'y participer, une amende étant appliquée pour non participation).

L'engagement d'un qualifié à un championnat de France ne peut se faire que par un membre du bureau.

FRAIS POUR CHAMPIONNATS

Sur votre demande, et après accord du bureau, le club indemnise :

➤ **Qualifiés aux régionaux et au-delà**

Les déplacements : **20 €** par tranche de 100 km (déplacements groupés uniquement).

➤ **Qualifiés aux championnats de France**

- 1 repas et un hébergement **60 €**
- 1 repas **20 €**
- totalité ou partie des frais de déplacement, par le moyen de transport le plus économique.